

PASSE-TEMPS

ET LE PARTERRE

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Par Mois 3 fr.
Par An 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces la ligne 0.50
Réclames — 1 »

SOMMAIRE

Gausserie : Les Théâtres subventionnés par l'Etat (2 ^e article).....	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X...
Nos Théâtres.....	X...
A l'Inconnue (poésie).....	P. HUGUENIN.
Lettre Parisienne : Le petit jeu du massacre des Idoles.....	René GROUGÉ.
Chronique féminine : La Bi- che de Noël.....	Laurence ARNOTTO.
Notes d'Actualité : L'Insécurité Publique.....	Georges LAURENCE.
Bibliographie.....	X...
Spectacles et Concerts.....	X...
Bulletin financier.....	X...



CAUSERIE

Les Théâtres

subventionnés par l'Etat

(2^e ARTICLE)

Les nombreuses réponses reçues par *Le Censeur*, au sujet des subventions accordées par l'Etat aux théâtres parisiens, montrent que la question — posée par notre confrère — est des plus intéressantes.

Il est seulement regrettable que la variété des avis exprimés — et tous défendus avec une égale conviction — ne permette pas d'entrevoir, jusqu'à présent, du moins, à quelle solution il serait sage de s'arrêter.

C'est un peu l'inconvénient de ces référendums où les concurrents font assaut de verve et d'esprit, en négligeant — quelque fois à leur insu — le côté pratique de la question.

Parmi les réponses récemment parvenues au *Censeur*, celle de M. Jean Marguerite, mérite cependant qu'on lui fasse une place à part.

Le rédacteur en chef de la *Revue d'Art dramatique et musical* fait tout d'abord une charge à fond de train contre les subventions accordées par l'Etat à l'Opéra et à la Comédie-Française.

« En raison de sa situation privilégiée de théâtre parisien, de sa clientèle riche, nombreuse, l'Opéra n'a pas besoin de subvention. Ensuite parce que cette subvention est un scandale. Qu'est-ce qui la légitime ? »

« L'Opéra pourrait monter des œuvres de jeunes compositeurs : il joue les prix de Rome ! »

« Il pourrait donner des concerts populaires, un jour sur deux : il ne le fait pas. Son rôle au moins est de jouer de la musique : qu'a-t-il joué cet hiver ! de conserver, de développer, de perfectionner l'art de la danse : ô honte, il en est encore (après Isadora Duncan !) à l'art des « tutus » et des « entrechats »... Est-ce le temple des galas diplomatiques ? Qu'on le subventionne sur les crédits de M. Pichon... »

« Il faut supprimer la subvention de la Comédie-Française. Parce que la Comédie-Française subventionnée à titre de conservatoire du répertoire, fait tout autre chose, fait des affaires, gagne de l'argent, autant et plus qu'un théâtre du Boulevard ».

M. Marguerite aurait pu ajouter aussi que le but véritable de la subvention accordée par l'Etat est de verser les lauréats du Conservatoire dans la troupe de la Comédie-Française ; or, combien de fois cette opération se réalise-t-elle selon le vœu du donateur ?

En revanche, la subvention permet d'augmenter chaque année de quelques billets de mille, les parts des sociétaires : c'est toujours autant de gagné, comme dit l'autre.

Notre confrère se montre moins intransigeant à l'endroit des subventions accordées à l'Opéra-Comique et à l'Odéon.

« Qu'ils la gardent — dit-il — à charge, de jouer plus d'œuvres nouvelles, d'être davantage des théâtres d'avant-garde, des promoteurs du mouvement musical et théâtral. Une subvention, c'est l'assurance contre l'inconnu qui apporte une œuvre neuve, hardie ; c'est la rançon de l'effort, de la recherche. Encore faut-il chercher et faire effort ».

Quant à l'emploi des subventions reprises à l'Opéra et au Théâtre Français, l'écrivain demande qu'elles soient attribuées aux œuvres de décentralisation, soit à Paris même, soit en province.

« Pour la province, aider de préférence les entreprises de caractère nettement local et populaire — tel le théâtre du peuple de Bussang — puis les théâtres des principales villes, centres vraiment d'une activité artistique ; les aider dans la mesure où ils s'engageraient à jouer des œuvres locales originales ; dans la mesure des sacrifices consentis par les municipalités elles-mêmes (la subvention de l'Etat, par exemple, doublerait — œuvre par œuvre — la subvention municipale), dans la mesure enfin où ils prendraient l'engagement de fermer leurs portes aux tournées.

« Rien aux tournées qui sont la mort du théâtre en province ».

C'est également l'avis de M. Aurélien Coulanges, directeur de *La Provence*, qui voit dans le système des tournées « l'effondrement de toutes les tentatives décentralisatrices ou provinciales ».

M. Fernand Clerget, secrétaire de la *Revue littéraire de Paris et de Champagne*, se prononce pour le maintien des subventions parisiennes, mais il demande, en même temps, des subventions nouvelles larges « pour encourager, sou-

tenir et faire durer les efforts provinciaux ».

Il est à craindre que — vu la situation de nos finances — ce vœu ne reste longtemps platonique.

M. Georges de Conneau, secrétaire du *Théâtre de l'Œuvre*, de Lyon, n'accepte les subventions de l'Etat que dans un seul cas : quand elles pourraient faciliter au peuple, par le bas prix des places, l'accès du théâtre.

M. René Le Cholleux, directeur de la *Revue Septentrionale*, s'apitoie d'avance sur la situation précaire que créerait à l'Opéra le retrait de la subvention.

« Savez-vous — dit-il — que le directeur de l'Opéra paît un troupeau d'environ deux mille têtes, dont quelques jambes, et que les artistes sont beaucoup moins payés à notre Académie nationale de musique que dans les théâtres de premier ordre des deux hémisphères ? Si l'on supprimait la subvention, les artistes qui font déjà des sacrifices pour l'honneur de chanter à l'Opéra de Paris, devraient être mis à la portion congrue et peut-être n'en trouverait-on plus ? Ce serait la fin de tout ».

J'avoue que le tableau me semble un peu poussé au noir. Pourquoi le retrait de la subvention porterait-il de préférence sur les émoluments des artistes ; dès lors, surtout, que ces derniers sont déjà moins payés à l'Opéra qu'ils ne le seraient ailleurs ?

Dans un budget comme celui de l'Académie nationale de musique et de chant, il y a certainement d'autres économies à faire.

Les snobs ne manqueront pas de prétendre que l'Opéra est — avant tout — un théâtre *selected* et *high life* : Qu'est-ce que cela peut bien faire à la province ?

Il est notoire que, dans le monument consacré à l'amélioration et à la production de l'Art Français, on joue le plus souvent de la musique allemande et italienne. Notoire aussi, que sur les affiches, les noms de quelques artistes français issus de nos Conservatoires sont — dans une inquiétante proportion — mêlés à des noms russes, suédois, autrichiens, polonais, italiens et espagnols, qui prouvent, jusqu'à l'évidence, que l'Art n'a pas de patrie.

Et s'il n'a pas de patrie, pourquoi le subventionner là, plutôt qu'ailleurs ?

J'estime que nos principaux théâtres de province doivent être appelés aussi bien que ceux de Paris, à recevoir une part de la manne gouvernementale et cela, sous les conditions indiquées par M. Marguerite, c'est-à-dire « dans la mesure des sacrifices consentis par les municipalités ».

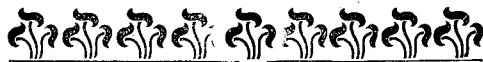
En agissant ainsi, nous ne ferions d'ailleurs que suivre l'exemple qui nous est donné par l'Allemagne et l'Italie.

L'Allemagne alloue 700.000 francs au Théâtre Royal de Berlin ; 625.000 francs à l'Opéra de Stuttgart ; 400.000 francs au Théâtre de Dresde ; 250.000 francs à celui de Carlsruhe et 197.000 à celui de Munich.

L'Italie répartit entre l'Apollo, de Rome ; le San-Carlo, de Naples ; la Scala, de Milan ; le Bellini, de Palerme ; le théâtre de Turin ; celui de Florence et le Carlo-Felice, de Gênes, les 1.265.000 francs qu'elle dépense en faveur de l'Art dramatique et musical.

Pour n'être pas des capitales, Lyon — qui fit représenter avant Paris, *Sigurd*, *Lohengrin*, *Les Maîtres-Chanteurs*, *Tristan et Yseult* — Marseille, Bordeaux, Nantes, Lille, Nice, qui ont à leur actif des tentatives de décentralisation non moins sérieuses et non moins hardies, n'en sont pas moins des grandes villes où l'Art est un besoin qui ne saurait être trop encouragé.

Pierre BATAILLE.



Echos Artistiques

Le *Frankfurter Zeitung* assure que Wagner a, plusieurs années avant sa mort, non seulement écrit complètement ses mémoires, mais les « a fait imprimer ». Il ajoute : « Ils n'ont cependant pas été livrés à la publicité et sont conservés à Bayreuth avec une rigoureuse sollicitude, parce que le maître y a consigné tous les événements de sa vie, toutes ses pensées, et même y a mentionné ses plus intimes relations sans en rien cacher ».

On dit que ces mémoires, qu'il ne faut pas confondre avec les fragments déjà publiés notamment avec l'Esquisse autobiographique, qui s'arrête à 1842, seront livrés au public en 1913.

Pour peu que cela continue, les grands virtuoses gagneront plus d'argent encore avec les primes des facteurs qu'avec le produit de leurs concerts. Le *Musical Age* de New-York nous apprend que l'Eolian Company s'est engagée à payer à M. Paderewski une somme de 40.000 dollars (200.000 francs !), à la condition qu'il jouera sur un piano d'une maison désignée dans les huit concerts qu'il doit donner à Boston au mois de janvier prochain.

On vient de découvrir, paraît-il, un ouvrage inconnu jusqu'ici, de Paganini pour deux violons. Il sera exécuté, à Gênes, par

MM. Fano et Franzoni, du Conservatoire de Parme, à l'occasion du congrès en l'honneur de Dante, qui doit avoir lieu très prochainement.

M. Léoncavallo a contracté une assurance d'un genre tout spécial, avant son départ pour les Etats-Unis, où il doit diriger cinquante concerts. Il s'est assuré auprès d'une société de Londres, pour la somme de 100.000 dollars. La société sera tenue de payer au compositeur italien 2.000 dollars pour chaque soirée où, pour une raison quelconque, mais indépendante de sa volonté, il lui sera impossible de tenir le bâton de chef d'orchestre.

Il est instructif de connaître les titres des œuvres musicales qui sont les plus en faveur, en ce moment, à l'étranger.

Dans le programme de la saison d'hiver que vient de publier le San-Carlo, de Naples, figurent les ouvrages suivants : la *Figlia di Jorio* (Franchetti), la *Damnation de Faust*, la *Wally* (Catalani), *Samson et Dalila*, la *Navarraise*, *l'Amico Fritz*, la *Traviata*, *Manon Lescaut* (Puccini), *Madame Butterfly*, *Adriana*, *Lecouvreur*, *Aida*.

Les policiers sont partout les mêmes.

Le ténor Caruso a été arrêté à New-York, pour s'être soi-disant livré en public sur la personne d'une inconnue, à des attouchements que la pudeur ne saurait tolérer.

Et le policier déclare que le ténor s'est fait faire des poches spéciales pour pouvoir faire plus facilement ses gestes coupables sans être vu.

Or, ces poches sont, paraît-il, celles du pardessus dit « *raglan* », que tant d'hommes portent aujourd'hui !

Et voilà à quoi tient parfois la réputation des honnêtes gens !

En Angleterre, il n'est pas rare, paraît-il, de voir, non seulement de jeunes aristocrates dont le temps n'est pas précieux, mais des hommes d'un certain âge, occupant souvent d'importantes fonctions s'engager comme figurants dans les théâtres.

On peut supposer que ce n'est pas l'attrait d'une rémunération de six à douze francs par semaine qui les attire, mais l'accès des coulisses n'est pas sans offrir des compensations souvent très appréciées.

Dans ces derniers temps, on a compté, parmi les figurants des six théâtres de Londres : deux lords, quatre baronnets, cinq capitaines, un colonel en retraite, vingt-deux lieutenants, six avocats, trois docteurs, cinq rentiers, trois comédiens et douze couliissiers. Un des lords fut le seul qui remplit mal ses fonctions. Par faveur spéciale, il avait obtenu de servir de laquais à une actrice qui lui plaisait ; il devait ouvrir devant elle une porte et la fermer ensuite. Les choses allèrent pour le mieux pendant plusieurs jours, mais, un soir, il eut de telles distractions qu'il resta comme fasciné sur place en regardant l'actrice, au moment précis où il devait ouvrir la porte. La représentation fut un moment troublée et le noble lord, dont on ignorait d'ailleurs la qualité, fut jeté dehors sans égards et on l'engagea fort à ne plus revenir.

Un savant hygiéniste vient de faire une découverte singulière. Frappé de ceci, que beaucoup de méridionaux sont chanteurs, et que presque tous les chanteurs sont méridionaux, il s'en est anxieusement demandé la cause.

Après bien des recherches, il est arrivé à cette bizarre conclusion que les oranges, les citrons, les tomates exercent une influence bienfaisante sur les cordes vocales des gens du Midi. Par contre, il prétend que les Normands ne peuvent chanter congrûment, « parce qu'ils boivent du cidre et mangent des poires », ce qui provoque une inflammation de l'appareil vocal. Il recommande, en même temps, de ne pas manger de confitures, de sirops, de desserts sucrés, si l'on veut interpréter convenablement les maîtres de la musique. Et, surtout, jamais de marmelade !

La musique n'aime pas la marmelade.

GAUFRAGE PLISSAGE

J. CORTEY, 6, Rue St-Gôme (au premier)



NOS THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE

La *Damnation de Faust*, dont la douzième représentation est annoncée pour samedi, obtient un tel succès, que pour satisfaire aux demandes, la direction a décidé de donner l'œuvre de Berlioz en matinée, le jour de Noël.

Le *Jongleur de Notre-Dame* qui avait dû — par suite d'indisposition d'artiste — céder le pas à d'autres œuvres, a été repris jeudi soir avec MM. Geyre, Gaidan, Lafont, Dezair, Van Laer.

La première représentation (reprise) du *Roi d'Ys*, a été donnée vendredi avec le concours de Mme Lise Landouzy : l'œuvre de Lalo, qui n'a pas été jouée à Lyon depuis plusieurs années, offre avec l'attrait de la réapparition, celui d'une interprétation de tout premier ordre.

Voici les spectacles probables qui — sauf changements nécessités par les exigences de la scène — seront donnés au Grand-Théâtre de Lyon, du dimanche 23 au dimanche 30 décembre.

Dimanche, en matinée, à 1 h 1/2, avec le concours de Mme Lise Landouzy, *Manon*, de Massenet ; le soir, à 8 h., les *Huguenots*.

Lundi 24 décembre, avec le concours de Mme Lise Landouzy, *Mignon*, opéra-comique en 4 actes, d'Ambroise Thomas.

Mardi, 25 décembre, à l'occasion des fêtes de Noël, matinée à 1 h. 3/4, *La Damnation de Faust*, de Berlioz. — Le soir, à 8 h., *La Juive*, grand opéra en 5 actes de Meyerbeer.

Mercredi 26 décembre, avec le concours de Mme Lise Landouzy, *Lakmé*,

opéra-comique en 3 actes, de Delibes. On commencera par *Le Farfadet*, opéra-comique en un acte, d'Adam.

Jeudi 27 décembre, *La Damnation de Faust*, de Berlioz.

Vendredi 28 décembre, relâche.

Samedi 29 décembre, avec le concours de Mme Lise Landouzy, le *Roi d'Ys*, opéra de Lalo et première représentation (reprise) de *Sylvia*, ballet de Delibes.

Dimanche 30 décembre, en matinée à 1 h. 3/4, *La Damnation de Faust*, de Berlioz. — Le soir, à 8 heures, *Guillaume-Tell*, grand opéra en 5 actes, de Rossini.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Bien qu'elle remonte déjà à quelques années, la pièce de M. Henri Lavedan, *Viveurs*, que la direction des Célestins vient de reprendre avec tant d'éclat, est restée une pièce très parisienne, saupoudrée de cet esprit boulevardier — souvent cynique, toujours superficiel — qui, par la suite, contribua également au succès du *Vieux Marcheur* et du *Nouveau Jeu*.

Une succession de tableaux nous promène dans un monde de noceurs qui croient s'amuser et n'arrivent qu'à payer très cher des plaisirs factices qui ne laissent après eux que l'ennui, la satiété, la tristesse.

Les personnages de M. Lavedan défilent successivement dans les salons du couturier en renom, dans ceux d'un restaurant à la mode et finalement dans la pièce d'attente du docteur Guénosa, où les amènent la maladie et la vieillesse que tous ont l'espoir de guérir ou d'ajourner.

L'intrigue est si ténue qu'on la soupçonne à peine pendant les deux premiers actes, elle n'apparaît réellement qu'au troisième, au moment où Mme Blandain s'aperçoit que son amant, Paul Salomon, courtise Alice, la fille du docteur Guénosa, restée pure, malgré l'éducation — oh ! combien libre ! — que lui a fait donner son père.

Liée à son amant par l'irréparable honte des années d'adultère, Mme Blandain lui crie le dégoût qu'il lui inspire : — Des viveurs cela ! allons donc, des mufles chics ! s'écrie-t-elle.

Le vide qu'elle découvre soudain dans son cœur et dans sa vie, lui fait souhaiter d'arracher Alice au danger qu'elle court dans un pareil entourage. Grâce à son intervention, la fille du docteur Guénosa épousera Octave Lacroix, un provincial épris d'idéal, et c'est ici que l'auteur a placé la morale de sa pièce :

— Si vous voulez être heureux — dit Mme Blandain aux jeunes fiancés — ne gaspillez pas votre temps comme je l'ai fait, hélas ! l'intimité du foyer vous donnera seule le bonheur attendu ».

Jouée avec un brio étincelant, la

pièce de M. Lavedan réunit aux Célestins une interprétation de premier ordre : le franc talent de Mme de Behr est à son aise dans le rôle de Mme Blandain. Peut-être pêche-t-elle par un excès de nervosité et un débit un peu trop précipité. Elle est — au quatrième acte — superbe d'émotion.

Mlle Fabrèges donne beaucoup de charme à la jeune fille modern style, avec un enjouement qui n'exclut pas un sentiment discret.

Très séduisantes, Mmes de Frézia, Flotow et Dhamy, animent leurs rôles par leur beauté... et leur toilette.

M. Marié de l'Isle est excellent dans un rôle peu sympathique. MM. Lorrain, Frémont, Puy-Lagarde, Boule, Muffat, Nargeot, tous *viveurs* à des degrés différents, composent un ensemble parfait.

Est-il utile d'ajouter que, fidèles à leur habitude, MM. Hertz et Montcharmont, présentent la pièce de M. Lavedan en de merveilleux décors dignes en tous points, de la valeur des artistes et de la recherche des costumes féminins.

Après les représentations de *Viveurs*, dont la direction a tenu à donner le régal à ses fidèles habitués, le Théâtre des Célestins remet à la scène celle des œuvres la plus populaire de Victorien Sardou. *Madame Sans-Gêne* était la pièce rêvée pour la période des fêtes dans laquelle nous entrons, car c'est un spectacle de famille où petits et grands éprouvent le même plaisir : Tous les Lyonnais et tous ceux qui *viendront à la ville*, à l'occasion de la Noël ou du Premier de l'An, voudront certainement revoir *Madame Sans-Gêne*, que la direction a monté avec le soin le plus méticuleux. La troupe brillante du coquet théâtre donne avec ensemble dans ces tableaux mirifiques qui rappellent une époque inoubliable. Les originaux costumes des maréchaux de France, le luxe inouï des toilettes des dames de la cour, sont faits pour éblouir le public et ancrer dans le public l'idée que le théâtre des Célestins est véritablement le spectacle le plus intéressant à voir à Lyon. Pour satisfaire aux demandes, indiquons l'ordre des représentations de *Madame Sans-Gêne*, et des matinées spéciales données à l'occasion des fêtes. La pièce à grand spectacle de Victorien Sardou, sera jouée tous les soirs à 8 h. 1/2, du dimanche 23 décembre au 3 janvier inclus, et en matinée pendant cette période les 24, 25, 27, 30 et 31 courant, puis les 1^{er}, 2 et 3 janvier.

Le 4 janvier, première (création à Lyon) de *Roule-ta-Bosse*, pièce qui vient d'être jouée consécutivement près de 300 fois à Paris. Tous les jeudis, matinée classique à prix réduit pour les familles. On peut, dès le lundi, retenir ses places pour les spectacles classiques.

NOUVEAU - THÉÂTRE

(COURS GAMBETTA)

A l'occasion des Fêtes de Noël, le *Contrôleur des Wagons-Lits* sera donné en matinée dimanche, lundi et mardi, sans préjudice des soirées.

A L'INCONNUE

A la princesse Hélène VACARESCO.

Celle que j'aimerai, je ne la connais pas,
Et mon cœur, cependant voudrait tant la connaître ;
Peut-être ai-je foulé l'empreinte de ses pas,
Peut-être, je la vois passer de ma fenêtre,
Est-elle brune et pâle, a-t-elle de doux yeux
Avec un front pensif ? Telle je l'ai rêvée.
Existe-t-il enfin l'idéal gracieux ?
Bienheureux je serais quand je l'aurai trouvée,
Chaque jour je l'attends et ne vois rien venir
Je sens que mon désir persiste et me pénètre,
Je voudrais un instant dévoiler l'avenir,
Celle que j'aimerai je voudrais la connaître.

P. HUGUENIN.

Musique : Augusta de Kabat.

Editeur : J. Pitault, 5, rue de la Banque, Paris.

Lettre Parisienne

Le Petit Jeu du Massacre des Idoles

Ceci est un petit jeu d'hiver remis dernièrement à la mode dans les salons parisiens et que l'on ne manquera point de goûter également dans les châteaux.

Il consiste à citer de mémoire les bourdes récoltées çà et là parmi les romans et démontrant l'inexpérience fréquente des auteurs aimés du public en matière de langage ou d'habitudes de bonne compagnie.

Exemples :

Alexandre Dumas, dans *Francillon*, ne fait-il pas demander par la jeune fille de la maison servant le café à la suite d'un grand dîner :

— Crème ou cognac ?

On n'attend plus que le : « Boum ! servez crème ! » des chevaliers du tablier blanc.

Maupassant n'est pas moins curieux. Il y a une de ses nouvelles où il représente un mari « ouvrant la portière de la victoria » où est assise sa femme.

— Ça ne se fait pas, vicomte : je vous jure que ça ne se fait pas !

N'est-ce pas dans l'œuvre d'un dramaturge vivant que l'on a cueilli cette perle :

— La marquise avait une loge à l'année à l'Ambigu...

Une loge à l'Ambigu ! C'est immense !

Maintenant, si vous voulez voir un sportsman heureux, débitez-lui la phrase

suivante, extraite de Ponson du Terrail :

— Le vicomte attela à son coupé sa bête favorite, un poulain qui avait gagné l'année précédente le prix de Diane (!!!) :

Vous croyez que ces erreurs sont l'apanage exclusif des contemporains ?

Hélas ! Si vous le prenez dans un sens plus général, votre jeu fourmillera de spécimens qui stupéfieront votre auditoire.

En voici quelques-uns qu'il vous sera facile de suivre :

GUIZOT. — Les préparatifs de guerre se commençaient.

VICTOR HUGO. — Mlle Vaubois était l'hermine de la stupidité sans une seule tache d'intelligence.

GEORGE SAND. — Elle ne me dorlotait plus, et je n'avais plus besoin de l'être.

LAMARTINE. — Elle paraît sur le seuil et recule en arrière !

LAPRADE. — En épaisses moissons germe la perfidie.

D'ALAMBERT. — Ce morceau est écrit avec naturel, M. de Marivaux l'est presque toujours.

Nous autres, journalistes et chroniqueurs, prêtons beaucoup moins au même travers.

Savez-vous pourquoi ?

C'est que nous avons l'art de la formule, ficelle essentielle du métier grâce à laquelle nous n'aurons garde de verser dans les divagations des écrivains de grande race.

— Tenir haut et ferme le drapeau ; — le parti des honnêtes gens ; — la Révolution est à nos portes ; — le malheur des temps ; — rarement la situation fut plus grave ; — la situation est tendue ; — semer le vent et récolter la tempête : sont, entre mille clichés (il doit exister un catalogue), d'usage courant, facilement applicable et excluant la recherche de la période sous laquelle peut-être, nous succomberions comme Hugo, Guizot, Lamartine et tant d'autres.

Demandez le petit jeu du massacre des Idoles !

René GROUJÉ.



CHRONIQUE FÉMININE

La Bûche de Noël

La coutume de brûler la bûche de Noël est très ancienne et générale dans toute la chrétienté.

Comme il arrive des très vieilles coutumes qui se perdent dans la nuit des temps, la tradition de la bûche est d'origine païenne. A en croire un exégète ecclésiastique, le P. Bonnacorsi, on la signale dès le haut moyen âge chez les peuples du Nord où elle s'appela d'a-

bord *Yuleblock* et plus tard *Christ-block*. Elle se rapportait probablement aux anciennes fêtes païennes de la divinité scandinave *Yule*.

Quoi qu'il en soit, elle est aujourd'hui christianisée, et est devenue en France, comme d'ailleurs de l'autre côté de la Manche, de la mer du Nord, des Vosges, des Alpes et des Pyrénées, une des plus touchantes coutumes où se resserrent les liens de la famille.

Chez nous on accourt bien souvent de très loin pour prendre sa part de la douceur intime de cette sorte de culte rendu au foyer de la maison. Le maître de la poésie provençale, Mistral, a raconté que, il y a quelque trente ans encore, ses compatriotes auraient fait les cent lieues, traversé la mer, franchi les monts, pour revenir une fois au moins voir brûler, dans l'âtre familial, au milieu des leurs, jeunes et vieux, restés les gardiens du berceau d'origine, la bûche de Noël.

Aux bords du Rhône et de la Durance, cette bûche est faite d'un tronc d'arbre fruitier. Parents, amis et serviteurs l'escortent pieusement. Le chef de la famille la tient par un bout, un enfant par l'autre. Par trois fois on fait ainsi le tour de la salle commune où déjà est dressée la table du réveillon, et, devant l'âtre au large manteau, aux grands landiers de fer forgé, on s'arrête. Le père de famille asperge la bûche avec du vin cuit et émet ce vœu sacramentel : « Qu'à la Noël prochaine, si nous ne sommes pas plus, nous ne soyons pas moins ! » Puis, la bûche mise au feu, il se signe en disant : « Bûche de Noël, embrase-toi ! » Et l'on s'assoit à la table éclairée par les trois chandelles de Noël dont on redoute, comme un mauvais présage, de voir la mèche de l'une d'elles se tourner vers soi. La porte reste ouverte aux mendiants pour qui sont toujours prêts une tranche de pain de Noël et un verre de vin.

En Normandie aussi, les indigents sont admis à prendre un air de feu à la bûche et quand la ménagère met le couteau dans la miche pour leur couper un « cagnon », ils ne manquent pas de dire avec malice : « Si vous n'volez pas l'coper, donnez-moi le pain tout entier ». Mais les femmes normandes sont, comme on sait, économes de leur bien.

Pendant que le feu dévore la bûche, les rasades, les vieux noëls, les vieux contes, vont leur train, gais ici, mélancoliques ailleurs, suivant l'humeur de la race et l'esprit du terroir. Dans le pays de Tréguier, de Morlaix, de Léon ou de Vannes, les vieux paysans bretons racontent ce que racontaient leurs ancêtres : la ronde des lutins sur les landes de l'Armorique, la nuit de Noël, les Korrigans et les Korriganes, le garçon à la grosse tête, l'homme-loup, je cheval-

trompeur, le dragon gardien des trésors, le diable des carrefours, la lavandière errante.

En Toscane, il existe un usage charmant : on bande les yeux aux enfants qui tournent ensuite autour de la bûche en la frappant à coups de pincettes pour en faire jaillir des étincelles, et en chantant l'*Ave Maria de la bûche*. Pendant ce temps pleuvent sur leurs têtes les papillotes, les bonbons, les oranges et les jouets que chez nous, ils trouvent à leur réveil dans leur bûche de Noël.

Laurence ARNOTTO.



Chronique de la Mode

Vraiment, je ne comprends pas que cette éternelle question des chapeaux au théâtre n'ait pas enfin trouvé sa solution naturelle. Certes, celle qui était la plus inacceptable, était le dépôt de nos précieux couvre-chefs entre les mains médiocrement soigneuses d'ouvrières surchargées, au moment de l'arrivée et du départ.

D'autre part, la solution du petit chapeau de théâtre, de la coiffure *ad hoc*, proposée par de nombreuses modistes, offrait des côtés séduisants; en véritables artistes qu'elles sont, elles eurent vite fait d'inventer de petits béguins, de gentilles capes; enfin, les coiffeurs, se mettant de la partie, trouvèrent des effets assez heureux avec une plume souple cerclant la tête.

Tout cela ne vaut-il pas mieux que de faire tout une soirée le désespoir de ceux qui sont placés derrière vous?

Une des plus jolies constellations, c'est cette traînée de poussière d'étoiles que les astronomes ont nommée « la chevelure de Bérénice ». Cette charmante appellation indique bien de quelle faveur une belle et abondante chevelure a toujours joui parmi les femmes. Aussi, est-ce un devoir d'indiquer à toutes celles qui veulent avoir des cheveux longs, brillants et sains, de s'adresser à Electric Institut, 99, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Pour les étrennes du Nouvel An, la parfumerie Sébellin et Despiney, 3, rue Bât-d'Argent, a eue l'heureuse inspiration de présenter les produits Thais en un élégant coffret que toutes nos élégantes sauront apprécier.

MARCELLE.

1807

Le siècle avait sept ans. Dans Voiron, vieille ville Où fleurit l'industrie, où sont nés des héros, On fonda la maison d'ou, découverte utile, Sortit, cinq ans après, le *China Brun-Pérod*. (China Brun-Pérod, liqueur de Voiron, Isère).



NOTES D'ACTUALITÉ

L'INSÉCURITÉ PUBLIQUE

Ces jours derniers, deux sacripants de 19 et 20 ans, Joseph Zatscheek et Charles Delaruelle, étaient condamnés à mort par la Cour d'assises de la Seine pour avoir en plein jour, dans une banlieue populeuse de Paris, cambriolé

l'appartement d'une nonagénaire et « étouffé la vieille dame ». La terrible condamnation ne leur avait rien enlevé de leur cynique assurance. Très gais, ils se dandinaient à la sortie, envoyant des signes aux amis dans la salle, leur criant, comme Delaruelle : « Au revoir, les aminches ! » ou, comme Zatscheek : « Vive Montmartre ! » Et, dans le public indigné, un cri : « A mort ! » s'étant élevé, ils lancent cette dernière menace : « Ta g.... ! eh !... » et, toujours ricanant, ils se laissent entraîner par les gardes. Mais, à la Conciergerie, comme on veut leur passer la camisole de force, ils protestent et raisonnent. « On met la camisole aux condamnés à mort pour les empêcher de se suicider. Or, puisque nous ne sommes pas condamnés à mort sérieusement et que nous ne porterons pas nos têtes sur l'échafaud, il est abusif de nous infliger l'accompagnement d'une condamnation à la peine de mort qui ne sera jamais exécutée. »

Peut-être les deux gredins savaient-ils que le premier soin du Garde des Sceaux, M. Guyot-Dessaigne, avait été, en entrant, au ministère de la Justice, d'apporter aux philanthropes, sinon aux criminels eux-mêmes, l'abolition de la peine de mort, comme don de joyeux avènement, que déjà même le législateur impatient l'avait précédé dans ce geste et que, dans tous les cas, il y a très vraisemblablement, à la Chambre et au Sénat, une majorité toute prête à voter la proposition. Mais ce qu'ils savaient n'en pas douter c'est que, si l'on exécute encore de loin en loin en province, la peine de mort est virtuellement abolie à Paris, faute de place où dresser la guillotine. Et c'est là le mobile de l'audace de leur crime, de leur attitude insolente, de leurs fanfaronnades devant les amis. « Nous ne sommes pas condamnés à mort sérieusement ! »

Sans s'en rendre compte, les assassins de la « vieille » viennent de fournir à l'argument le plus typique qui se puisse contre les bonnes intentions des philanthropes et de M. Guyot-Dessaigne à leur égard. Ceux-ci attribuent au spectacle scandaleux d'une exécution capitale, une influence démoralisatrice, mais ils ne pourront s'empêcher de reconnaître que les deux précoces criminels, qui viennent de se mettre eux-mêmes cyniquement en scène, n'ont jamais eu l'occasion de voir guillotiner et que cependant leurs mœurs n'en ont pas été adoucies.

Au surplus, la publicité des exécutions capitales n'est pas une condition indispensable du maintien de la peine de mort. Tout le monde serait d'accord sur la réforme qui consisterait à décréter le huis-clos pour les exécutions, mais l'abolition de la peine de mort est une autre question sur laquelle l'opinion publique est plus que divisée. La peine de mort, appliquée avec plus de réserve

encore que le jury n'en met à la prononcer, mais la peine de mort à huis-clos, dans l'intérieur de la prison, suivant la loi anglaise, serait encore plus terrifiante, plus redoutée que l'exécution publique sur l'échafaud transformé en piédestal par les hideux cabotins du crime.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, il est plus que temps d'aviser à élever la digue contre le débordement criminel qui terrorise non seulement les villes et leur banlieue, mais toutes nos campagnes et dont la menace devient tous les jours plus audacieuse, en face de l'impunité. Le sort des criminels est assurément digne d'un humain intérêt, mais il semble bien que celui des honnêtes gens pourrait aussi être pris en pitié.

Dans la banlieue de Paris et à Paris même, le bénéfice moyen d'un assassinat est inférieur à celui d'une journée d'ouvrier. Nos apaches jouent du revolver et du couteau pour voler de quoi s'offrir une absinthe ou un saladier de vin chaud.

Dans nos campagnes, c'est le vol, le meurtre et le viol à tous les coins de bois.

Même en chemin de fer, on a de l'appréhension à s'endormir la nuit.

Et pendant ce temps les criminalistes n'ont d'autre préoccupation que d'améliorer le régime des prisons et d'épargner aux assassins le cauchemar de la peine de mort.

Cependant il faut reconnaître que, même à la Chambre, il y a un mouvement de réaction et que deux députés, que l'on aurait de la peine à faire prendre pour des réactionnaires, viennent de déposer un amendement au budget de la Justice pour le rétablissement du crédit de 27.000 francs nécessaires aux frais des exécutions capitales.

Mais ce qui donnerait aux criminels à réfléchir ne serait pas seulement le maintien de la peine de mort, ce serait aussi la réforme de la police qui diminuerait leurs chances d'impunité et que, d'ailleurs, M. Clémenceau quand il n'était encore que ministre de l'intérieur, réclamait lui-même dans ce discours de Draguignan qui a frappé tous les esprits.

Il avait eu le courage de ne pas cacher dans ce discours plein de révélations sur le fonctionnement défectueux de cette grande machine si compliquée de l'administration centrale, à quel point l'effrayait l'insécurité de la rue et de la campagne françaises.

« La seule police, disait-il, qu'une démocratie puisse avouer, la police judiciaire, la police des délits et des crimes, protectrice de tous les citoyens, est trop manifestement insuffisante. En voulez-vous la preuve ? En 1896, le nombre des détenus était de 43.448. En 1905, il n'est plus que de 24.393. Il en résulte au budget une très appréciable

PAPETERIE DE LUXE - MAROQUINERIE CUIR REPOUSSÉ

Lecture. Reçoit toutes les nouveautés

GIDROL SŒURS

18, Rue Emile-Zola, 18
anc. rue St-Dominique

LESSIVE PHÉNIX

NE SE VEND QU'EN PAQUETS

de 1, 5, et 10 kilogr., 500 et 250 gr.
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac
c'est-à-dire non en paquets signé
J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

Manufactures de Produits Réfractaires

A. TERRASSIER

A. FOURNIER-TERRASSIER, Successeur

Ingénieur des Arts et Manufactures

Anciens Maisons Vve Rozier, Robin père et fil.
A. Pascal, réunis

TAIN (Drôme)

Spécialité de Fours économiques
pour boulangers, pâtisseries, ménages
et administrations. — Briques
de fourneaux. — Intérieurs de che-
minées. — Briques chauffe-pieds.

KAOLINS

GRAVIERS FELDSPATHIQUES

Fournisseur du génie, des manu-
tentions civiles et militaires et des
grandes administrations.

Eviter les Contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable Nom

économie. Mais cette économie est-elle le résultat d'un abaissement de la criminalité ou d'une insuffisance de répression ? Voilà ce qu'il faudrait savoir. A la question ainsi posée, les statistiques du ministère de la Justice fournissent la réponse. En 1896, nous trouvons, en effet, 87.073 affaires criminelles et correctionnelles, dont les auteurs sont restés inconnus et sur lesquelles il n'y a même pas eu d'instruction, tandis qu'en 1904 — je n'ai pas les chiffres de 1905 — il y a 103.419 crimes ou délits dont les auteurs, faute d'une police efficace, échappent à toute répression. 19.055 détenus en moins, mais 16.347 impunis en plus. Inutile d'insister sur la démonstration.

Et le ministre de l'Intérieur faisait encore remarquer que le budget de la Sûreté générale s'élève actuellement à 18 millions sur lesquels 15 millions sont prélevés pour les services de police de Paris et de Lyon. C'est donc avec 3 millions seulement que la police judiciaire est assurée sur le reste de la France : frontières, villes et « campagnes si mal gardées » ne manquaient pas de constater... M. Clemenceau !

Georges LAURENCE.

MATINÉE GERBERT

Toujours impatiemment attendue, la matinée organisée par M. Gerbert a obtenu, dimanche dernier, un vif succès.

Nous traduirions mieux l'impression de l'assistance élégante et nombreuse qui se pressait dans la Salle Philharmonique, en disant que ce succès a été encore plus grand que celui des années précédentes : cela tenait surtout à la composition d'un programme qui ne laissait rien à désirer et à la valeur des artistes chargés de l'interpréter.

Le sympathique professeur a joué avec son talent habituel, *Le Baiser anonyme*, de A. Second et Blerzy ; *Le Bonheur qui passe*, d'Auguste Germain ; *L'Anglais tel qu'on le parle*, de Tristan Bernard.

La *Nuit d'octobre*, de Musset, lui a permis de faire valoir sa belle science de déclamation et de faire apprécier, en même temps, le mérite d'une de ses élèves, Mlle Linda.

A cette énumération déjà copieuse des œuvres représentées, il faut ajouter encore la jolie comédie en un acte de MM. de Flers et Caillavet. *Le Cœur a ses raisons*, aussi les applaudissements n'ont été ménagés ni à M. Gerbert ni à ses partenaires, MM. Rousseau, Clément Pollaud, Belon, Mlles Yvarthe, Linda et Sagne.

Nous ne saurions oublier un intermède vocal et instrumental qui a permis d'en-

tendre successivement Mlle Rochet, MM. Broquin, Virac, Vietti. et enfin M. Rousseau, qui, musicien aussi habile que bon comédien, a donné sur le violon une audition tout à fait remarquable des *Airs Bohémiens*, de Sarasate.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS

Salon de 1907

Le Comité de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts a fixé au jeudi 14 février l'ouverture de sa vingtième Exposition, au palais municipal du quai de Bondy.

Le chiffre de la tombola, comme les années précédentes, a été établi à 10.000 francs.

Les envois des artistes de Lyon seront reçus au Palais municipal, aux dates ci-après : Section de peinture, aquarelles et dessins, les 10, 11 et 12 janvier, de 9 heures du matin à 5 heures du soir ; sections de sculpture, architecture et arts décoratifs, les 29, 30 et 31 janvier de 9 heures à 5 heures.

Le règlement et des notices sont à la disposition des intéressés au siège social, rue Confort 24, au 2^e, et chez les encadreurs et marchands de tableaux.



L'ESPRIT des AUTRES

Au théâtre.

On parlait d'un artiste d'une certaine valeur, mais qui arrive tous les soirs avec son plnmet.

— En voilà un, disait B..., à qui les applaudissements de la salle ne feront jamais tourner la tête !

— Oh ! non, répond R..., ce n'est pas le succès qui le grise...



En Cour d'assises.

On juge un vieux récidiviste.

— Comment, encore vous ! s'écrie le président. Ah ! ça, vous serez donc toujours en lutte avec la société ?

L'accusé avec amertume :

— Hélas ! mon président, pourquoi ne m'a-t-elle jamais proposé l'arbitrage ?



Dans la cour du quartier, le sous-officier :

— A votre âge, vous ne savez pas encore vous servir d'un balai ! Qu'est-ce que vous faites donc dans l'civil ?

— Je suis avocat, sergent !

— Eh bien, votre tribunal doit être propre !

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

Des articles, nouvelles, poésies signés : G. Lenôtre, R. Maquet, René Fraudet, Léon Couturier, M. Expilly, Jean-José Frappa. Des pages en couleur et des illustrations nombreuses portant les noms de Job, Jordie, Couturier, Nicolet, Jules Chéret, Vaccari, Guillaume. Un hors-texte en couleur signé Barrière.

Un grand concours doté de prix importants.

Un supplément de huit pages.

Voilà ce que contient le n° de Noël du *Monde Illustré*, le plus artistique et le meilleur marché de tous les numéros de Noël.

LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1^{re} page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées, un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois, 3 fr. 50 — Avec planches coloriées : un an, 25 fr. 3 mois 13 fr. 50 ; 3 mois, 7 fr.

FRATERNITÉ-REVUE

Hebdomadaire. Direction et administration : Imprimerie Dauphinoise à Nyons (Drôme).

Sommaire du numéro 115, du dimanche 23 décembre 1906.

Avant la Bataille, E. de Ronchamp ; L'Indemnité parlementaire, Georges Rocher ; Du Paradoxe à la Vérité, Michel Epy ; L'art d'être Grand-Mère (Extrait de Poum), Paul et Victor Margueritte ; Par la Pitié, Noël Margerand ; A Paul Delmet, Eug-Casanova ; Hiver, tu peux venir, G.-A. S. Boucherie ; Chose d'Allemagne, Hancy ; La Semaine au Théâtre, F. de Champville ; Les Livres de la Semaine, Michel Epy ; la Semaine financière ; Ajin ; Petite Correspondance.

« LE PRIX VIE HEUREUSE »

Le Comité du Prix *Vie Heureuse* s'est réuni chez Mme Daniel Lesueur, sous la présidence de Mme Séverine. Le prix de 5000 francs a été attribué par neuf sur dix-sept à Mlle André Corthis, auteur de *Gemmes et Moires*.

Sept voix s'étaient groupées sur le nom de M. Géniaux, auteur de *l'Homme de peine*.

M. de Waleffe, auteur du *Péplos vert*, a obtenu une voix.

Etaient présentes : MMmes Bertheroy, C. de Broutelles, Alphonse Daudet, Delarue-Madras, Dieulafoy, Duclaux, Claude Ferval, Judith Gautier, Félix Faure-Goyau, Daniel Lesueur, Catulle Mendès, comtesse Mathieu de Noailles, de Peyrebrune, Podarowska, Gabrielle Réval, Séverine, Marcelle Tinayre.

Spectacles et Concerts

CASINO-KURSAAL

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, concert et attractions variés.

CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette)

Tous les soirs, à 8 heures, concert-spectacle varié.

SCALA

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, Cinéma-Théâtre-Spectacle : Scènes, intermèdes. Jeudis et dimanches, matinées à 3 heures.

CIRQUE MÉTROPRLE

(Nouvel-Alcazar ancien Cirque Rancy)

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, représentations équestres variées, nombreuses attractions. Dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 1/2.

CIRQUE MÈGE

(Cours du Midi, côté Saône)

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle de famille, les 30 ours polaires et le tobogan aquatique, numéro sensationnel. Salle chauffée. Jeudis et dimanches, matinée à 2 h. 1/2.

GUIGNOL DU GYMNASE

(30, quai Saint-Antoine)

Tous les soirs, *Cent Millions de lieues dans l'espace*, pièce en six tableaux.

Jeudis et dimanches, matinées de famille, à 2 heures.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 décembre.

La Banque Impériale d'Allemagne vient d'élever à 7 % le taux de son escompte ; cette décision à laquelle on s'attendait dans les milieux financiers provoque cependant sur notre marché un léger fléchissement des cours.

La Rente française perd 10 centimes à 95.02.

Les fonds russes sont diversement tenus ; le 5 % nouveau est faible à 86.52 et le Consolidé, à 77.25. Le 3 % 1891 reprend à 63.80 et le 1896, à 62.15.

L'Extérieure espagnole se tient à 94.80 et l'Italien, à 103.40.

Les Etablissements de Crédit sont calmes : le Comptoir d'Escompte, à 694 ; le Crédit Lyonnais, à 1.200 ; le Crédit Foncier, à 700 et la Banque de Paris, à 1.630.

Les chemins français se retrouvent : le Lyon, à 1.310 ; le Nord, à 1.744 et l'Orléans, à 1.335.

Les obligations 5 % or, des Chemins de fer Nord-Ouest du Brésil sont activement traitées à 443 fr.

L'action Eclairage Electrique est à 284. La Société concessionnaire du Port et des Magasins publics de Paris-Austerlitz, est l'objet de demandes qui ont porté le cours à 276 fr.

Les actions de Poschiavo progressent à 239.50 et les actions des mines d'antimoine et de Galène argentifère de Kis-Bamja, à 139.

OBLIGATIONS

PANAMA à LOTS

titres absolument garantis et tous remboursables par des lots ou par 400 francs.

6 tirages par an (1 tous les 2 mois)

Prix : 124 francs

PROCHAIN TIRAGE :

15 Février 1907

1 lot 1 lot

500.000 FR. 100.000 FR.

LOTS DU CONGO

taux de remboursement 180 fr. par an augmentant de 5 fr. par an jusqu'en 1987.

SIX TIRAGES PAR AN

Prix : 88 francs

PROCHAIN TIRAGE

20 Février 1907

GROS LOT: 150.000 fr.

24 lots formant un total de 158.000 fr

Adresser demandes et fonds à

L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, Lyon

Expédition *franco* des titres à réception des fonds et par retour du courrier.

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

Billats simples de France en Espagne

Les principales gares du réseau P.-L.-M. (Paris, Dijon, Lyon, Marseille, etc...) délivrent toute l'année des billets directs simples pour Barcelone.

Consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée *franco* à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord)

Demandez

Partout

LE

THÉ DES MANDARINS

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER.

P. LEGENDRE & C^{ie}, r. Fournière Lyon

MAISON FONDÉE EN 1830

FABRIQUE DE COUTELLERIE*Lunetterie et Optique de 1^{er} choix***BOURDIN**

4, Place du Change, LYON

VIN DU D^R SOLENNE

SPÉCIFIQUE

Contre l'Anémie, le Surmenage, l'Affaiblissement général

VIN MARTIAL PAR EXCELLENCE

Dépôt : Pharmacie MODERNE, 5, Rue Ste-Catherine, LYON

Et dans toutes les Pharmacies

CORSETS SUR MESURE

Corsets tout faits

Germaine CROCHAT

2, Rue d'Egypte, 2

CORSETS DROITS

conservant à la taille souplesse et élégance sans fatigue

CORSETS

avec ceinture abdominale invisible (modèle déposé)

*Ceintures pour Sports***BOSC**

Costumier des Théâtres municipaux

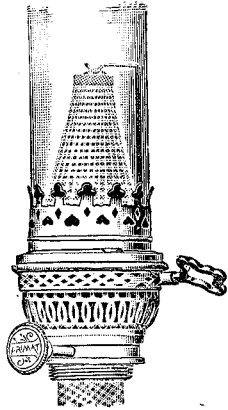
LOCATION DE COSTUMES

pour Bals Masqués

et Habits

MATÉRIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, derrière le Gd-Théâtre

INCANDESCENCE PAR LE PÉTROLELA LUMIÈRE INTENSE ET COMMODE POUR LA VILLE ET POUR LA CAMPAGNE
La plus belle lumière du monde, celle qui revient le **MEILLEUR MARCHÉ** est obtenue par le**BEC PRIMAT** (Marque déposée)Le plus solide et le mieux conditionné des becs à incandescence par le pétrole. Il se visse sur toutes les lampes à pas de vis de 14 lignes et au-dessus (39 m/m de diamètre). — **CONSOMMATION : UN LITRE en 15 HEURES**, avec un **POUVOIR ECLAIRANT de 60 Bougies** (garanti). Une instruction est jointe à chaque Bec.**PRIX DU BEC COMPLET**, avec verre et manchon : **12 fr.**Envoi franco gare, contre mandat de **12 fr. 85****J. CHUIT, Fabricant de Lampes**, 8, Rue Bât-d'Argent, **LYON**Seul Dépositaire de l'Incomparable Calorifère au Pétrole « **LE PRIMAT** »

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

GRANDS MAGASINS

DES

CORDELIERS**LYON****Jouets et Articles pour Etrennes****PRIX EXCEPTIONNELS****CORS** Œils de perdrix,
Durillons, etc.
Remède idéal**PAPIER CHASSECOR**

LANGLADE, rue Thomassin, 8, Lyon

Prix : 0.75, franco 0.80 en timbres

LOTÉRIE DE GRAY
(HAUTE-SAONE)**Gros Lot : 10.000 fr.**

1 Lot de.....	5.000 fr.
2 Lots de.....	1.000 fr.
4 Lots de.....	500 fr.
50 Lots de.....	100 fr.
58 Lots pour	24.000 fr.

Tirage : 20 Décembre 1906

Prix du Billet 50 cent.

**LINGERIE, TROUSSEAUX**

ET

*Layettes***CLERC & ROUX**

42, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

CHEMISERIE**Bonneterie, Toilerie****EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER**

LYON — 14, Rue Confort, 14 — LYON

La Revue Bi-Mensuelle des Tirages Financiers

paraissant les 12 et 25 de chaque mois

ABONNEMENT : pour la France, 2 fr. ; pour l'Etranger, 3 fr.**MODES**Mme David GACON,
15, rue Gasparin, se
recommande par son
joli choix de très beaux **Modèles de**
Paris, et recopie à des Prix modérés.
Elle se charge également des répara-
tions à d'excellentes conditions.**LOTÉRIE**
de l'Œuvre Anti-Tuberculeuse

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

3 GROS LOTS**100.000 fr.****25.000 fr. -- 10.000 fr.**en tout **434 lots pour 200.000 fr.****Tirage irrévocable : 31 Janvier 1907****Le Billet : UN franc**